



*Mairie de 71600*

*Vitry En Charollais*

*Téléphone : 03.85.81.14.40*

*Fax : 03.85.81.48.07*

*mairie.vitryencharollais@wanadoo.fr*

## COMMUNIQUE

Lors du Conseil Municipal de Vitry en Charollais du 10 Avril dernier, consacré au vote du budget 2015, les élus présents ont souhaité que les représentants de Vitry, délégués à la Communauté de Communes de Paray le Monial, expriment la position prise par le Conseil Municipal, relative au vote du budget et à la fixation des taxes directes de l'Intercommunalité.

Les délégués communautaires sont parfaitement conscients de la baisse des dotations d'Etat 2015 attribuées aux collectivités territoriales et aux E.P.C.I.

Ils sont, cependant, favorables aux investissements nouveaux prévus sur cet exercice et des fonds nécessaires à leur réalisation :

- Montée en débit puis très haut débit,
- Réalisation du quai de transfert pour accueillir les ordures ménagères,
- Lancement de l'étude et des travaux du futur Centre Loisirs d'Accueil de Ferreuil,
- Prise en charge partielle de la cotisation du SDIS supportée par les communes.

Ces investissements entraineront une hausse automatique des taxes directes de l'intercommunalité, nous le concevons.

On peut cependant s'interroger sur l'opportunité d'un reversement de 400 000 € au profit d'une commune.

Comment expliquer que cette somme ait pu faire l'objet d'une annonce officielle lors de la séance du Conseil Municipal du 26 Janvier consacré au Débat d'Orientation Budgétaire de cette commune. Sauf à considérer que le vote solennel de ce soir n'ait plus aucune utilité ?

Pour cette raison, les délégués communautaires mandatés par les élus lors du dernier Conseil Municipal du 10 Avril voteront contre ce budget.

*Horaires d'ouverture :*

*Lundi et Vendredi de 08 H 00 à 12 H 00*

*Mardi de 08 H 00 à 12 H 00 et de 13 H 30 à 18 H 30*

*Jeudi de 13H30 à 18H30*